



**Journées européennes de la mobilité**

**Strasbourg – 28 au 30 novembre 2018**

*Quelle place pour les services partagés dans l'offre urbaine de mobilité ?*

## **Déployer des offres adaptées aux projets de territoire**

Jean Robert – Chargé de projets véhicules partagés Cerema

*Synthèse*

Les territoires présentent des caractéristiques différentes (géographie, socio-démographie, variété des offres de transport et des politiques publiques). Pour leur part, les systèmes d'offres ne couvrent pas nécessairement les mêmes domaines de pertinence. De ce fait, aucun service n'est généralisable à tous les contextes. Aussi est-il nécessaire de comprendre la manière d'adapter les systèmes aux territoires, en passant notamment par l'expérimentation et en se basant sur les résultats non seulement quantitatifs, mais également qualitatifs.

De manière analogue à l'approche systémique des transports en commun « Exploitation/tarifification - Matériel roulant – Infrastructure », on peut définir un triptyque « Exploitation/tarifification – Communication/animation – Infrastructures (aménagements et numériques) » s'appliquent aux services de mobilité partagée.

Afin d'adapter ces services aux territoires, il convient de se poser les questions suivantes :

- Quel est l'objectif poursuivi ?
- Quels sont les futurs usagers (répartition de leurs déplacements, contraintes auxquels ils sont soumis) ?
- Existe-t-il déjà une offre sur le créneau considéré ?
- Quels sont les investissements nécessaires ?

Il apparaît également que les services de mobilité partagée permettent de répondre à quatre grands objectifs politiques :

- Le report modal ;
- La mobilité décarbonée ;
- Le partage de l'espace public ;
- Le droit à la mobilité.

Ces objectifs doivent eux-mêmes tenir compte des contraintes des finances publiques et des orientations du développement économique. Ils peuvent être complémentaires, mais également contradictoires. Ainsi, la voiture favorise l'accès à l'emploi et se révèle intéressante du point de vue du droit à la mobilité. En revanche, elle impacte défavorablement le report modal. Tout l'art consiste donc à hiérarchiser ces objectifs au regard des types de déplacements donnés et non par rapport au territoire global.

Ainsi, dans un secteur regroupant une grande agglomération, des centres périphériques, des localités plus éloignées et des zones d'activité, il semblerait judicieux de créer des points de

rassemblement dans des pôles de premier niveau pour les habitants de localités de second niveau et d'ensuite inciter ces derniers à emprunter les transports publics ou à recourir au covoiturage pour rejoindre l'agglomération. Cela permettrait à la fois d'opérer un report modal et de permettre à des personnes jusqu'ici dépourvues de moyens de déplacement de rejoindre aisément l'agglomération. Il est cependant nécessaire de veiller au rabattement vers ces pôles de premier niveau, par exemple en aménageant des pistes cyclables.

Un second modèle peut concerner les déplacements d'un pôle secondaire vers une zone d'emploi. Il se prête aisément au covoiturage planifié, moyennant l'instauration d'une garantie de retour en cas de défaillance d'un chauffeur.

Enfin, il sera difficile de rechercher un report modal pour les automobilistes dans les relations entre deux petites polarités éloignée. En revanche, le covoiturage planifié ou solidaire (avec un chauffeur bénévole simplement remboursé de ses frais) ainsi que l'autopartage rural organisé par les collectivités peuvent se révéler pertinents pour les personnes ne disposant pas d'une voiture. Il ne s'agira donc plus d'une question de massification des transports, mais de droit à la mobilité.

Quelles que soient les options retenues, il apparaît nécessaire d'évaluer leur mise en œuvre afin de capitaliser les résultats expérimentaux et d'éviter d'avoir à réitérer les études. L'évaluation permet également d'apprécier les performances quantitatives et qualitatives des projets afin de rechercher les meilleurs moyens d'atteindre les buts fixés. De plus, elle doit favoriser la sortie de l'expérimentation pour déployer les projets à grande échelle, ce qui ne dispensera pas de procéder à de nouvelles observations tout au long de la vie des dispositifs.

Synthèse produite sur la base de la retranscription des journées réalisée par la société Ubiquis